

Conseil d'administration CSR Chaleur

Réunion ordinaire

Procès-verbal

le mercredi 17 septembre 2025
18 h 30

Salle de conférence CSR Chaleur
702, rue Principale, suite 2
Petit-Rocher

Présence	Kim Chamberlain, Bathurst Paul Arseneault, Belledune Cynthia Robinson, Belledune Laura McNulty, District rural Nathalie Paulin, District rural Michael Willett, Bathurst
Membres absents :	Charles Doucet, Belle-Baie Marie Lariviere, Belle-Baie
Personnel :	Jocelyne Hachey, Directrice générale Dayna Anderson, Directrice de la Gestion des déchets solides Shirley deSilva, directrice développement économique et touristique Jennifer Pitre, Gestionnaire Développement Communautaire Thomas Lizotte, directeur des communications
Fonctionnaires Absents	Denis Bujold, Gestionnaire des services locaux, Environnement et Gouvernements locaux Yvon Frenette Jocelyne Desroches-Haché

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion est appelée à l'ordre par le président, Monsieur Michael Willett, à 18 h 38.

2. Présence et constatation du quorum

Le président d'assemblée déclare que le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Laura McNulty

Appuyé par : Nathalie Paulin

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

Aucune

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal du 20 août 2025

Proposé par : Kim Chamberlain

Appuyé par : Cynthia Robinson

QUE le procès-verbal du 20 août 2025 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.1.1 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun

5.2 Adoption du procès-verbal du 3 septembre 2025

Proposé par : Laura McNulty

Appuyé par : Kim Chamberlain

QUE le procès-verbal du 3 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.2.1 Affaires découlant du procès-verbal

Aucune

5.3 Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2025

Le procès-verbal de la réunion n'ayant pas été préparé à temps pour être approuvé, ce vote sera reporté à la prochaine réunion du conseil d'administration.

QUE le procès-verbal du 10 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE

5.3.1 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun

6. Correspondance

La première dirigeante révise la correspondance; CSR3-XX-6.

7. Présentation

8. Rapport de comités

8.1 Rapport du comité permanent du développement communautaire

La directrice du développement communautaire, Jennifer Pitre, présente le plan de développement communautaire et souligne l'ajout des opérations du refuge pour sans-abri de Bathurst à ce plan.

9. Corporatif et collaboratif

9.1 Résolution Circulation de l'ébauche du budget 2026 aux communautés membres

La directrice des finances, Joyce Basque, passe en revue les points saillants du budget 2026.

La première dirigeante, Jocelyne Hachey, ajoute que la demande de la CMA visant à obtenir une contribution de 150 000 \$ à partager entre les communautés membres a été ajoutée au budget.

Proposé par : Laura McNulty

Appuyé par : Kim Chamberlain

Attendu que, la CSRC a présenté l'ébauche du budget 2026 au comité de soutien et surveillance le jeudi le 4 septembre, 2025

Attendu que, la CSRC a tenu une session de travail public le mercredi 10 septembre 2025 afin de réviser les composantes dudit budget 2026. Et que lors de cette séance il fut proposé de :

- Ajouter un 5 500 \$ au budget de transport communautaire pour habillage adhésif de la fourgonnette adaptée;
- Ajouter un salaire 87 740 \$ incluant les bénéfices pour l'embauche d'un coordonnateur du réseau d'inclusion communautaire relevant du service de développement communautaire de la CSRC

QUE le budget préliminaire 2026 d'une somme de 13 081 529 \$ pour le fonctionnement et de

3 257 000 \$ pour les dépenses en capital soit soumis à la province et aux municipalités tel que prescrit à l'article 28 de la Loi sur la prestation des services régionaux.

MOTION ADOPTÉE

10. Gestion des déchets solides

Aucun.

11. Service d'urbanisme

Aucun

12. Développement économique et Tourisme

Aucun

13. Développement communautaire

Aucun

14. Affaires reportées

Aucune

15. Affaires nouvelles

Aucune

16. Séance à huis clos

QUE le Conseil se réunisse en séance à huis clos pour discuter de question confidentielle.

MOTION ADOPTÉE

17. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 06.